

Colpo, le 21 février 2025

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le JEUDI 27 FEVRIER 2025 à 19 h 00
Salle de conférence (35 avenue de la princesse)

Ordre du jour :

1. Taux d'imposition 2025
2. Budget principal – approbation du compte financier unique 2024
3. Budget principal – affectation du résultat
4. Budget primitif 2025
5. Ecole Notre Dame de Kerdroguen – Autorisation à signer la convention de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association.
6. Travaux d'extension-réhabilitation de la mairie de Colpo : proposition d'avenant n°3 pour le lot n°4 – Ossature bois – Charpente – Bardage bois
7. Demande de subvention pour le remplacement des menuiseries sur la façade nord de l'école publique
8. Demande de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation au cimetière
9. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER



Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr